



1 - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Nom usuel	<input type="text"/>	Statut juridique	<input type="text"/>
Raison sociale	<input type="text"/>	N° SIRET	<input type="text"/>
Adhérent de structure	<input type="text"/>	Code NAF	<input type="text"/>
Adresse 1	<input type="text"/>	N° PACAGE	<input type="text"/>
Adresse 2	<input type="text"/>	Tél. fixe	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Tél. portable	<input type="text"/>
Commune	<input type="text"/>	Fax	<input type="text"/>
Interlocuteur	<input type="text"/>	Mail	<input type="text"/>

2 - CERTIFICATION(S) OBTENUE(S)

Votre structure est-elle déjà certifiée par CERTIS ? Oui Non

Si oui, quelle(s) démarche(s) ?

3 - DEMANDE DE CERTIFICATION

Votre demande concerne :

la conversion d'une exploitation existante

Engagez-vous la totalité des productions de l'exploitation ? Oui Non

A quelle date souhaitez-vous démarrer votre conversion ?

un projet d'installation

La totalité des productions de l'exploitation sera-t-elle en bio ? Oui Non

A quelle date pensez-vous démarrer votre conversion ?

un changement d'organisme certificateur

La totalité des productions de l'exploitation est-elle en bio ? Oui Non

Jusqu'à quelle date êtes-vous engagés ?

Avec quel organisme certificateur ?

Lors d'un changement d'organisme certificateur, il est nécessaire de résilier votre contrat actuel (voir le délai de préavis).

4 - PRODUCTIONS VEGETALES

Nous vous demandons de bien vouloir déclarer l'ensemble des productions de l'exploitation.

PRODUCTIONS VEGETALES	EN BIO OU EN CONVERSION		RESTANT EN CONVENTIONNEL	
	Surface (ha)	Détails des cultures	Surface (ha)	Détails des cultures
Prairies				
Grandes cultures (céréales, oléagineux, protéagineux)				
Légumes plein champ				
Maraîchage				
Arboriculture/Vignes				
Plantes aromatiques				
Cueillette sauvage				
Autres (précisez)				

Les productions sont-elles implantées sur plusieurs sites géographiques ? Oui Non

Si oui, quelle est la distance entre le site le plus éloigné et le site principal (en km) ?

Une réduction de conversion est envisageable pour des prairies, des parcours, des vergers selon les conditions fixées à l'annexe II du guide de lecture disponible sur le site de Certis <http://www.certis.com.fr/>

Une réduction de période de conversion est-elle envisageable ? Oui Non

Si oui, la réduction de période de conversion concerne :

la totalité des parcelles

seulement certaines parcelles

Quelle surface (ha) ?

un parcours existant (volailles, porcs)

Quelle surface (ha) ?

5 - PRODUCTIONS ANIMALES

Pour la conversion des animaux, deux types de conversion sont possibles :

- conversion simultanée (24 mois) : engagement des terres et des animaux en même temps,

- conversion non simultanée : engagement des terres la première année, puis des animaux à partir du 13ème mois.

Si vous souhaitez convertir des animaux, quel type de conversion avez-vous choisi ?

Conversion simultanée

Conversion non simultanée

PRODUCTIONS ANIMALES	EN BIO OU EN CONVERSION		RESTANT EN CONVENTIONNEL	
	Nombre d'animaux adultes	Commentaires	Nombre d'animaux adultes	Commentaires
Vaches laitières				
Vaches allaitantes				
Poules pondeuses : - Nombre de volailles - Surface de bâtiments				
Volailles de chair : - Nombre de volailles par bande - Nombre de bandes par an - Surface de bâtiments				
Brebis laitières				
Brebis viande				
Chèvres laitières				
Porcs naisseurs : nombre de truies				
Porcs engraisseurs : nombre de places				
Apiculture : nombre de ruches				
Autres (précisez)				

6 - TRANSFORMATION A LA FERME ET VENTE

Allez-vous faire de la transformation à la ferme (transformation sur l'exploitation) ?

Non

Oui, l'atelier est en projet

Si oui, quand le démarrage de l'atelier de transformation à la ferme est-il prévu ?

Oui, l'atelier existe déjà

Produits transformés	Nombre de produits	Liste des produits	Commentaires (ingrédients)
A base de lait			
A base de céréales			
A base de fruits et/ou légumes			
Autres (précisez)			

Allez-vous étiqueter vos produits ? Oui Non

Si oui, nombre d'étiquettes à valider :

Faites-vous appel à un façonnier (meunier, abattoir, découpe, conditionneur...) ? Oui Non

Si oui, quelle activité ?

Est-il certifié bio ? Oui Non

Quel mode de vente avez-vous choisi ? Vente directe Vente indirecte Vente directe et vente indirecte

COMMENTAIRES

Merci de préciser, par exemple, si vous avez plusieurs sites d'exploitation et les adresses

En cochant cette case, je reconnais devoir me notifier auprès de l'Agence Bio (<http://notification.agencebio.org>) pour tout engagement dans la certification en Agriculture Biologique.

Je certifie que les informations données ci-dessus sont sincères et véridiques.

Date :

Nom & signature :

Cachet de l'entreprise